



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2020

Ce samedi matin, nous nous sommes réunis pour écouter et discuter autour de 3 interventions : une sur la sécurité et les chiffres, présentée par Jean Marc ; une sur l'espace aérien présentée par Hervé Paul-Guers et pour terminer, une intervention de Manu sur le dossier de demande de subvention « ANS ». Vu les questions posées et la « relative » complexité du dossier, il est décidé de refaire cette rapide présentation à l'AG de l'après-midi.

Après l'émargement des présences et la prise en compte des pouvoirs, l'AG peut se tenir. Sur un total possible de 34 479 voix, nous notons 16 369 voix, pour un quorum à atteindre de 9369 voix.

Excusés : Thierry Dufour (responsable formation), Patrice Bibier-Coquatrix(cdvl74) représenté par Chantal Doligez, Philippe Guillaud (responsable section sportive du Puy en Velay),

Nous saluons dans l'assistance la présence de Véronique Gensac (présidente de la FFVL), d'Yves Goueslain (DTN), des présidents, du CDVL26/07 Jean Philippe Bourdeaux, du CDVL 38 Michel Guichard, du CDVL 73 Philippe Moreau, du CDVL 69 Laurent Chaleil, du CDVL 63 Jean Michel Gagne, Yves Archer du cdvl42.

Dominique demande que l'on approuve le compte-rendu de l'assemblée générale 2019. Pas de remarques particulières.

Dominique présente son rapport moral. Après un moment de panique légitime, au vu des incertitudes financières et avec l'acceptation par les responsables de commissions de baisser nettement leur budget, nous pouvons présenter un « réalisé 2019 » et un « prévisionnel 2020 » équilibrés

Dans le rapport d'activités, vous aurez noté des mots plutôt durs du représentant de la commission cerf-volant, envers la ligue en général et de la probable « sous -estimation » que l'on a de cette discipline. Je regrette vivement ces affirmations alors que nous avons accepté les demandes et les factures. Quand il s'agit de l'intérêt général, bien sûr. !!

Je regrette donc son absence d'aujourd'hui, sans autre explication.

Les commissions fonctionnent bien, avec une bonne collaboration « élu / cadre technique ».

Merci à tous (élus responsables et cadres techniques) d'avoir fait ce travail.

Nous procédons au vote.

- 466 abstentions.
- 15923 voix pour
- Le rapport moral est approuvé

Nous invitons Véronique (présidente de la FFVL) à dire un mot. Elle rappelle l'importance des cadres techniques et l'incertitude qu'il y a autour de leur avenir. Les Fédérations ne pourront pas les prendre en charge. Elle dit aussi un mot sur l'ANS et les subventions qui s'y rattachent en soulignant une certaine complexité à remplir le dossier. Elle insiste sur le fait que les clubs doivent s'engager dans cette démarche. L'enveloppe globale (toutes structures FFVL) sera d'environ 200K€ avec sans doute un petit delta de 5%. Elle rappelle aussi les lignes ciblées, en fonction du Plan Sportif Fédéral : les sites, la gestion des risques (incluant la formation), le sport de haut-niveau et la performance et enfin la vie fédérale.

Elle parle ensuite du nouveau site internet fédéral et de toutes les informations que les élus et pratiquants de base peuvent y trouver. La Fédération a fait appel à une agence de communication, pour l'extérieur, mais aussi pour établir une charte graphique, à décliner selon les structures. Pour le moment, il n'y a qu'un seul partenaire majeur, ENGIE, qui a accepté de s'investir dans les pré-mondiaux 2020

La charte de l'encadrant bénévole a aussi été le fait de discussions et elle demande si les clubs présents ont eu des retours. (pas de réponse) .

A l'AG 2020, il y aura de petites modifications proposées mais la discussion sur l'amélioration de la vie fédérale va continuer.

Dans la continuité des mots de Véronique, Manu Felix Faure fait une présentation rapide du tutoriel réalisé au sujet des demandes de subvention « ANS ». Ce document sera en ligne dans quelques jours. Les cadres techniques sont aussi à disposition pour répondre aux questions et donner un coup de main pour l'élaboration des dossiers. Date butoir fin juin 2020 pour justifier les demandes 2019 et proposer pour 2020.

Laurent présente les comptes 2019. Nous n'avons pas à ce jour le document officiel, mais la comptable et l'expert-comptable ont conforté nos comptes. Tous les documents utiles (en plus de notre présentation) seront en ligne sur le site de la ligue dans les jours qui viennent.

Des questions sont posées sur le fonctionnement du lycée de Thônes et les frais engagés par la ligue.

Des questions sont aussi posées sur le fonctionnement de la commission formation et ses coûts réels. Nous rappelons qu'il y a un gros travail d'enregistrement, de validation et de renvois de documents, qui justifient largement une part du salaire de Babeth, secrétaire salariée de la ligue. C'est une question qui revient souvent dans nos Assemblées Générales...

Une demande est aussi faite de présenter de façon analytiques les comptes, en plus de la présentation habituelle. Qui devrait suffire à mon avis à la compréhension de la comptabilité de notre ligue, puisque nous pouvons répondre à l'euro près aux dépenses et aux recettes attribuées à chaque commission.

Nous procédons donc au vote du rapport financier 2019.

- 466 voix contre
- 1850 voix qui s'abstiennent.
- 14073 voix pour
- Le rapport financier est donc approuvé. MERCI...

Pour le prévisionnel, nous avons réévalué les dépenses en fonction de 2019, ce qui est normal.

Une explication est donnée sur l'augmentation des recettes concernant le lycée de Thônes : le CDVL 42 a décidé de reverser 618 euros sur cette action, pris sur la participation aux frais de locations des sites dans la Loire.

Nous rappelons que nous avons un actif d'environ 70 000€, une fois les dettes payées, qui se répartissent en gros à 40 000€ pour les charges salariales, 10 000€ pour la provision de retraite (que nous retrouverons chaque année jusqu'au départ effectif de Babeth) et 20 000 € de trésorerie, qui nous permettent « d'éponger » nos dépenses, sans puiser dans nos réserves, en attendant le versement des subventions attendues.

Dominique remercie les cadres techniques qui élaborent et s'occupent du suivi de ces dossiers.

Nous procédons au vote du prévisionnel 2020 présenté par Laurent.

- 466 voix contre ; 1465
- 1850 abstentions.
- Le prévisionnel 2020 est donc adopté.

Au-delà de ces remarques, Dominique rappelle qu'il faudra réfléchir tous ensemble à l'augmentation du reversement de la part ligue dans la prise de licence. Il y a 10 ans, le montant était de 0€ ; nous sommes passés à 2€ puis en 2017 puis à 5€ lors de la fusion avec l'Auvergne. L'Auvergne en était à ce moment à 8€. Les recettes provenant des institutions ne pouvant que baisser....

Les responsables de commissions ne souhaitent pas relire leur rapport mais peuvent répondre aux questions. Olivier Chelmas prend la parole et rappelle les bons résultats sportifs de notre ligue. IL précise qu'il y aura des championnats du monde de Boomerang à Bordeaux cette année et qu'il compte bien poursuivre la marche en avant !! Les relations sont très bonnes avec l'Éducation Nationale dans le 63 pour développer avec les Conseillers Pédagogiques départementaux ,la pratique du boomerang.

Jean Claude Bourdel dit un mot sur l'enregistrement des dangers autour des sites (câbles, ...). Le travail de recensement se poursuit, avec la possibilité de noter ces dangers en ligne sur le site fédéral.

Des démissions au sein du comité directeur ont eu lieu cette année. Merci à tous pour votre investissement. (Bernard, Christian, Patrice)

Des candidats se proposent d'entrer au comité : Nicolas (club des gratte-ciel) ; Laurent (nouveau président du CDVL 69) et Jean Philippe (Taille Vent Lyon) qui est candidat au poste de médecin. Nous proposons leur élection à main levée, qui est acceptée. Les candidats sont élus, même si Laurent en tant que président de CDVL a d'office sa place. Il essayera tant qu'il peut de représenter la ligue sur Lyon.

Une constatation : il manque un représentant officiel pour l'Auvergne, un secrétaire général de la ligue. Et un ou deux responsables « sites ».

Des vocations ou des motivations tardives ?

Des résultats sportifs : Prune DELARIS est championne de France Jeunes et la section sportive du Puy en Velay championne UNSS

On nous fait part d'évènements majeurs cette année : sur le site de JOB fin juillet, et en octobre. Il y aura aussi l'Handi'aile à st. Hilaire courant mai.

Une distribution de grandes manches à air est faite.

L'Assemblée est close vers 17h30 et nous continuons les discussions autour du verre de l'amitié (toujours sans alcool)

Merci à tous pour votre participation et pour le déplacement qui est parfois très long !!!

(Notes prises par Dominique et enrichies par Laurent et Jean-Marc)